

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 24 juin 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 18 juin 2025. Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, MAZORE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Roger, BERNARD Colette, CAILLOT Daniel, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LOUHET Damien, MARTIN Michel, **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, GUYOT Justine, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, VENUAT Éric,
Secrétaire de séance : CLAVEL Eric. En exercice : 44. Présents : 30. Votants : 30

8- Affaires financières - Décision modificative budget principal – Rapporteur : Jean-Yves FOREST

La décision modificative est présentée conformément aux dispositions de l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle a pour objet d'ajuster, d'une part, les prévisions inscrites au budget primitif et d'inscrire, d'autre part, les nouveaux besoins qui peuvent apparaître au cours de l'année et qui nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

Cette décision modificative n°1 au budget primitif porte donc sur :

- 3) Des virements de crédits de la section d'investissement pour un montant de 170 000 € en dépenses et en recettes

A/ Section d'investissement

Dépenses

- 35 000 € sur le compte 2031 Frais d'études, pour régulariser les honoraires de l'architecte de l'opération Eglise de Verneuil,
- 10 000 € sur le compte 2315 Installations, matériel et outillage techniques, pour régulariser les travaux de voiries du bâtiment 15 rue de la Loge à Saint-Léger-des-Vignes,
- 104 400 € sur le compte 2181 Installations générales, agencements, pour l'avance du faucardeur,
- 6 900 € sur le compte 21848 Autres matériels de bureau et mobilier, pour l'achat de mobilier de bureau,
- 2 200 € sur le compte 2315 Installations, matériel et outillage techniques, pour régulariser les travaux de signalétiques du Pont de l'Ixure,
- 10 000 € sur le compte 2315 Installations, matériel et outillage techniques, pour régulariser les travaux de réseaux des Toilettes de l'Office de Tourisme,
- 1 500 € sur le compte 2315 Installations, matériel et outillage techniques, pour régulariser les travaux de connexion de la borne électrique au Port de La Jonction,

Recettes

- 170 000 € sur le compte 1318 Autres subventions, pour régulariser la subvention Plan de ruralité à recevoir pour les travaux du Musée de la Mine,

Conformément aux dispositions budgétaires et comptables M57 il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'approuver** la décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2025 conformément à la balance ci-annexée.
- **D'autoriser** Madame la Présidente à procéder au virement des crédits

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, Le 24 juin 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 26/06/2025
Et de la publication le 26/06/2025

La Présidente

La Présidente,
R. ROY

